

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ANIMATEUR DE PROJET « MISE EN PROTECTION DU PAYSAGE DES MANGROVES DE KONKOURÉ » POUR LE COMPTE DE GUINEE ECOLOGIE

Guinée Ecologie recherche « **Deux Animateurs/Animatrices de Projet NaturaGuinée Konkouré :
« Mise en protection du paysage des mangroves de Konkouré ».**

■ Présentation de Guinée Ecologie

Organisation non-gouvernementale à but non lucratif, Guinée Ecologie, créée en 1989, est de par ses statuts, une association de volontaires qui ont décidé de conjuguer leurs efforts avec tous les acteurs du développement (services publics, secteur privé, communautés, société civile) pour promouvoir des actions en faveur d'une gestion rationnelle des ressources naturelles et d'une protection pérenne de l'environnement de la Guinée.

Sa mission est de contribuer à la protection de l'environnement, à la conservation de la diversité biologique et à l'utilisation durable des ressources naturelles en participant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de stratégies et de plans d'action favorables au maintien d'un milieu de vie sain et à la sauvegarde des espèces et de leurs habitats au profit des générations actuelles et futures.

www.guineeecologie.net

■ Contexte du projet

Le paysage des mangroves de Konkouré, situé dans la préfecture de Dubréka, à proximité de Conakry, représente une zone stratégique pour la conservation environnementale. Les écosystèmes de mangroves jouent un rôle crucial dans l'adaptation aux impacts de celui-ci en Basse-Guinée, offrant des solutions telles que la protection contre l'érosion côtière et les intrusions marines. Ces écosystèmes sont cependant soumis à de fortes pressions anthropiques (qui limitent leur résilience aux changements climatiques) : l'exploitation intensive du bois pour le chauffage associé localement à la saliculture, le fumage de poisson et l'étuvage du riz pour les besoins de la population de Conakry. La riziculture et le maraîchage non aménagés accentuent la dégradation de l'écosystème et de ses ressources, tout comme certaines techniques de pêche destructrices et la multiplication incontrôlée d'aménagements associés à l'expansion urbaine. Par ailleurs, la pollution plastique, les pratiques d'assainissement inadéquates et les problèmes de santé publique, tels que les maladies cutanées et la trypanosomiase, aggravent la vulnérabilité des populations riveraines. L'aménagement hydroélectrique de Garafiri a également modifié l'hydrologie locale, avec diverses répercussions sur les principales activités économiques.

Identifié dès 1992 comme site RAMSAR, ce paysage comprend environ 90 000 hectares de mangroves, soit un tiers des mangroves littorales de Guinée. Malgré quelques initiatives passées, comme le schéma d'aménagement de la baie de Sangareya financé par l'Union européenne dans les années 1990, peu de mesures concrètes ont été mises en œuvre. Aujourd'hui, dans le cadre de la vision Grand-Conakry 2040, la nécessité d'une mise en protection rapide est réaffirmée. Le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) propose ainsi la création d'une aire protégée intégrant les mangroves de Konkouré dont la délimitation et le statut seront à définir au cours du projet.

Toutefois, leur mise en protection entraînera des restrictions d'usage pour les populations riveraines, particulièrement pour les segments les plus dépendants des ressources naturelles. Il est donc impératif d'inclure ces communautés dans des programmes de compensation et des actions de développement afin d'assurer une gestion durable et équitable de ce paysage unique.

L'action « Mise en protection du paysage des mangroves de Konkouré » a pour objectif général l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines (en particulier les femmes et les jeunes) et de l'état de conservation et de protection de la biodiversité du paysage des mangroves de l'estuaire du Konkouré.

Pour atteindre cet objectif global, l'action vise spécifiquement à :

- OS1 : Améliorer la conservation du paysage grâce à l'achèvement du processus de création d'une aire protégée (AP), et à la mise en place des conditions nécessaires à une gestion effective ;
- OS2 : Identifier les opportunités économiques pour les communautés riveraines du paysage, améliorer les revenus des ménages et renforcer leur adaptation au changement climatique ;
- OS3 : Améliorer la gouvernance territoriale du paysage au travers de la mobilisation communautaire, de la sensibilisation, et de l'élaboration d'outils de planification territoriale.

L'action aura pour effets de réduire les pressions anthropiques sur les mangroves (Effet 1), d'accroître la part des revenus des ménages issue d'une gestion durable des ressources (Effet 2), et d'assurer une gestion inclusive des ressources en faveur notamment des femmes et des jeunes (Effet 3).

Financé par l'Union européenne à hauteur de 3 millions d'euros, l'action a démarré le 15 janvier 2025, pour une durée de 48 mois.

■ Le consortium

Trois ONG sont partenaires dans la mise en œuvre de ce projet : le Gret, Eclasio et Guinée Écologie. Le Gret assumera la fonction de chef de file du consortium. Il copilotera avec Guinée Écologie la concertation, la planification territoriale et la définition des règles de gestion. Il assurera la réalisation des diagnostics filières et institutionnels ainsi qu'un appui spécifique à des filières prioritaires existantes. Le Gret appuiera Eclasio sur les sujets des financements innovants et de l'évaluation des services environnementaux.

Acteurs en appui aux mangroves guinéennes depuis plusieurs années, Eclasio et Guinée Écologie interviendront dans l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) et du Mécanisme de gestion des plaintes (MGP), le renforcement des agents de l'Office Guinéen des Parcs Nationaux et Réserves de Faune (OGPNRF), les activités de sensibilisation, l'application de la loi et la mise en œuvre du volet économie verte (filières émergentes) dans le prolongement d'appuis/d'outils déjà initiés et déployés en Guinée.

Avec l'appui de Birdlife, Guinée Écologie coordonnera les activités de monitoring écologique (niveau de référence).

■ L'équipe du projet

L'équipe du projet est composée de : un.e chef.f.e de projet national (Gret), 2 coordinateur.rice.s techniques (Eclasio et Guinée Écologie), 6 responsables thématiques/techniques chargé.e.s des activités (3 Gret et 3 Eclasio), 7 animateurs.rice.s (5 Gret et 2 Guinée Écologie). L'équipe de soutien est constituée d'un.e comptable (Gret), d'un.e logisticien.ne (Gret) et d'un chauffeur (Gret). L'ensemble de l'équipe projet bénéficiera d'appui institutionnel, technique, administratif et financier ainsi qu'en communication, de la part des bases arrière du Gret, d'Eclasio et de Guinée Écologie.

■ Descriptif de la mission

Le.P. animateur/Animatrice de projet sera sous la responsabilité hiérarchique du Directeur exécutif de Guinée Ecologie et sous la responsabilité fonctionnelle du/de Coordinateur/Coordinatrice du projet. Le.P. animateur/Animatrice sera en lien direct quotidien (planification, coordination) avec les équipes des partenaires GRET et Eclasio (salariés détachés sur le projet mais aussi équipes bases arrière), respectivement basés à Dubréka et Conakry.

Il/elle aura en charge les missions suivantes en rapport avec les activités confiées à Guinée Ecologie :

1. Sensibilisation et mobilisation communautaire :

- Organiser des sessions de sensibilisation auprès des communautés sur les objectifs et les activités du projet comme indiqué ci-dessus ;
- Jouer un rôle de médiateur en cas de conflits ou de problèmes sur le terrain ;
- Faciliter l'animer des ateliers participatifs, des campagnes éducatives et des formations pour les groupes cibles (femmes, jeunes, autorités locales, etc.) ;
- Favoriser l'implication active des communautés dans la mise en œuvre des activités du projet, notamment la restauration, la surveillance et la gestion durable des ressources naturelles.

2. Accompagnement des activités de terrain

- Assister le coordinateur de projet de Guinée Ecologie dans l'élaboration des plans de travail détaillés et des calendriers pour les activités de projet.
- Assurer la coordination logistique des activités (transport, matériel, etc.).
- Superviser et participer activement aux activités de terrain.
- S'assurer que les activités sont menées sur le terrain selon les normes et les directives du projet.
- Adapter les activités en fonction des besoins et des retours des bénéficiaires et des parties prenantes.
- Gérer les ressources matérielles et financières allouées pour les activités de terrain.
- Assurer une utilisation efficace et transparente des ressources.
- Mettre en place des systèmes de suivi pour évaluer l'avancement des activités.
- Collecter et analyser des données pour évaluer l'impact des activités.
- Rédiger des rapports réguliers sur les progrès et les résultats des activités de terrain.
- Assurer la gestion administrative des documents et des rapports liés aux activités de terrain.
- Veiller à la conformité avec les règlements et les procédures de l'organisations.

3. Facilitation et suivi :

- Identifier et appuyer les dynamiques locales (associations, coopératives, comités de gestion) pour renforcer leur implication dans le projet.
- Contribuer au suivi des activités sur le terrain et à la collecte de données (hectares restaurés, ménages bénéficiaires, espèces observées, etc.).
- Participer à l'élaboration des rapports réguliers d'avancement et transmettre les observations du terrain à l'équipe de coordination.

4. Communication et plaidoyer local :

- Promouvoir les pratiques de gestion durable et valoriser les services écosystémiques des mangroves auprès des populations.
- Soutenir les campagnes de communication et de plaidoyer pour encourager une gestion participative et inclusive des ressources naturelles.
- Servir de lien entre les communautés locales et l'équipe du projet, en assurant une bonne circulation des informations.

- Assurer une communication régulière avec les partenaires du projet, les communautés locales, et les autres parties prenantes ;
- Faciliter l'organisation des réunions et des ateliers pour échanger sur les progrès et les défis du projet.

5. **Appui à l'inclusion sociale**

- Intégrer une approche sensible au genre et à l'inclusion des jeunes dans toutes les activités d'animation.
- Identifier les obstacles à l'implication des groupes marginalisés et proposer des solutions pour renforcer leur participation active.

■ **Profil recherché**

● **Qualifications**

- Diplôme en développement communautaire, Science de l'environnement, sciences sociales ou équivalent.
- Expérience d'au moins 3 ans dans l'animation communautaire, idéalement dans le domaine de la conservation ou de la gestion des ressources naturelles.

● **Compétences techniques**

- Maîtrise des techniques d'animation et de mobilisation communautaire.
- Connaissance des enjeux environnementaux, particulièrement en lien avec les écosystèmes de mangroves et les moyens de subsistance locaux.
- Capacité à collecter et transmettre des données fiables pour le suivi-évaluation.

● **Aptitudes personnelles**

- Excellentes capacités relationnelles et pédagogiques.
- Aptitude à travailler dans des environnements ruraux avec des communautés vulnérables.
- Grande capacité d'écoute et sensibilité aux besoins des populations locales.
- Autonomie et esprit d'équipe.

● **Langues**

- Maîtrise du français (écrit et oral).
- Connaissance des langues locales (fortement souhaitée).

■ **Conditions et durée**

- Contrat à Durée Déterminée (CDD) de droit guinéen d'1 an, renouvelable, assorti d'une période d'essai de 3 mois.
- Poste basé à Dubréka, avec des déplacements dans la zone d'action du projet et de tout autre zone où besoin sera.
- Salaire : Selon la grille salariale de Guinée Ecologie.
- Démarrage envisagé : Dès que possible, idéalement à partir d'avril 2025.

■ Modalités de soumission des dossiers

CV et lettre de motivation à envoyer info@guineecologie.net avant le 15 mars 2025 avec comme objet du mail : “**Animateur du projet - NaturaGuinée Konkouré_GE**”.

Seul.es les candidat.e.s sélectionné.e.s seront contacté/es pour passer un entretien - Merci de ne pas téléphoner.

Guinée Ecologie s'engage pour les personnes en situation de handicap et lutte activement contre toutes les formes de discrimination. Cette offre est ouverte à toutes les personnes présentant le profil recherché. Cependant, compte tenu de la nature de l'activité, les aptitudes physiques seront évaluées.